

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION CONJOINTE

Index AI : MDE 24/6872/2017
2 août 2017

Syrie. Des organisations de défense des droits condamnent l'exécution du défenseur des droits humains et ingénieur informaticien Bassel Khartabil



Les proches de **Bassel Khartabil**, ingénieur informaticien syro-palestinien et militant du droit à la liberté d'expression, ont confirmé qu'il a été soumis à une exécution extrajudiciaire en octobre 2015. Les organisations de défense des droits humains signataires de cette déclaration condamnent l'exécution extrajudiciaire de Bassel Khartabil et demandent une enquête sur les circonstances de sa mort.

Le 1er août 2017, [Noura Ghazi Safadi](#), l'épouse de Bassel Khartabil, [a annoncé](#) sur Facebook que son mari avait été tué. Elle a écrit : « Il m'est difficile de trouver les mots pour annoncer, au nom de tous les proches de Bassel, que la peine de mort et l'exécution de mon mari Bassel Khartabil Safadi ont été confirmées. Il a été exécuté quelques jours seulement après son transfert à la prison d'Adra en octobre 2015. C'est une fin appropriée pour un héros tel que lui. »

Le 15 mars 2012, les services secrets de l'armée ont arrêté Bassel Khartabil et l'ont maintenu en détention au secret pendant huit mois, avant de le transférer dans la prison d'Adra, à Damas, en décembre 2012. Au cours de cette période, il a subi des actes de torture et d'autres mauvais traitements. Il est resté dans la prison d'Adra jusqu'au 3 octobre 2015, date à laquelle il a réussi à informer sa famille de son transfert dans un lieu non révélé. Sa famille et ses amis étaient depuis sans nouvelles de lui.

Ses proches ont par la suite reçu des informations non confirmées signalant qu'il avait peut-être été transféré au tribunal militaire situé dans la base de la police militaire de Qaboun, à Damas. Ces tribunaux sont connus pour conduire des procès à huis clos qui ne respectent pas les critères minimaux fixés par les normes internationales pour des procès équitables.

Bassel Khartabil avait utilisé, avant son arrestation, son savoir-faire technique pour promouvoir la liberté de parole et l'accès à l'information *via* internet. Il a remporté de nombreuses récompenses, notamment le prix Index 2013, dans la catégorie Censorship Digital Freedom Award, pour avoir utilisé la technologie afin de promouvoir un Internet ouvert et libre, et le magazine *Foreign Policy* l'a distingué en le plaçant dans le top 100 de son classement des Global Thinkers 2012 « pour avoir ré clamé avec insistance, envers et contre tout, une révolution pacifique en Syrie. »

Après son arrestation, des organisations nationales, régionales et internationales de défense des droits humains ont mené campagne pour obtenir sa libération immédiate et inconditionnelle. Le 21 avril 2015, le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire a déclaré que sa détention constituait une violation du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, et demandé qu'il soit libéré, mais les autorités syriennes ont continué de refuser de le remettre en liberté.

Les organisations signataires de cette déclaration expriment leur profonde tristesse face à la mort de Bassel Khartabil, et estiment que son arrestation et son exécution sont directement dues à son travail de défense des droits humains et aux initiatives qu'il a prises pour promouvoir la liberté d'expression et d'accès à l'information.

Nous demandons aux autorités syriennes :

- de révéler immédiatement les circonstances de l'exécution de Bassel Khartabil ;
- de mettre fin aux exécutions extrajudiciaires, aux disparitions forcées, aux arrestations arbitraires, ainsi qu'à la torture et aux autres mauvais traitements ; et
- de libérer toutes les personnes détenues en Syrie pour avoir exercé pacifiquement leurs droits légitimes à la liberté d'expression et d'association.

Signataires :

1. Access Now
2. Amnesty International (AI)
3. Réseau arabe pour l'information sur les droits de l'homme
4. Article 19
5. Institut du Caire pour l'étude des droits de l'homme (CIHRS)
6. CIVICUS: World Alliance for Citizen Participation
7. Electronic Frontier Foundation (EFF)
8. English PEN
9. EuroMed Droits
10. Front Line Defenders (FLD)
11. Fédération internationale des Ligues des droits de l'homme (FIDH), dans le cadre de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme
12. Centre du Golfe pour les droits humains (GCHR)
13. Index on Censorship
14. Réseau irakien pour les réseaux sociaux (INSM)
15. Lawyer's Rights Watch Canada (LRWC)
16. Fondation Maharat
17. Metro Centre to Defend Journalists in Iraqi Kurdistan
18. Palestinian Center for Development and Media Freedoms (MADA)
19. PAX for Peace

20. PEN International
21. Sisters' Arab Forum for Human Rights (SAF)
22. Centre SKeyes pour la liberté de la presse et de la culture
23. Social Media Exchange (SMEX)
24. Syrian Centre for Democracy and Civil Rights
25. Syrian Center For Legal Studies and Researches
26. Syrian Center for Media and Freedom of Expression (SCM)
27. Syrians for Truth and Justice (STJ)
28. Syrian Network for Human Rights (SNHR)
29. Vigilance for Democracy and the Civic State
30. Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT) dans le cadre de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme